

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Le N° 41 du recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord contient la circulaire suivante adressée à MM. les Maires, et relatives à la base des marchés pour la fourniture du pain.

Messieurs, Plusieurs établissements charitables m'ont demandé le meilleur mode à suivre pour les marchés de pains à fournir aux indigents pendant l'année 1864.

A défaut de la taxe officielle qui n'existe plus, il n'est guère possible de déterminer une base uniforme pour le prix du pain, et je ne puis qu'en m'en référer aux administrations du soin de passer les marchés de manière à concilier les intérêts des pauvres avec les exigences du moment.

Le plus simple parait être de prendre pour base le prix moyen des principaux boulangers, soit pour le mois, soit pour le trimestre.

On peut encore, et cela me parait préférable, insérer dans le cahier des charges que le prix de l'hectolitre de grain étant de 19 francs aujourd'hui, par exemple, sur un marché convenu et le prix du kilog. de pain de 30 centimes, ce dernier prix servira de base pour la durée du marché, augmentant ou diminuant d'un centime pour une hausse ou une baisse de 75 centimes à l'hectolitre de grain d'après la mercuriale.

Si l'on veut suivre d'une manière plus complète les cours des marchés, il faut, partant encore du prix actuel de l'hectolitre de grain sur un marché convenu et dont la mercuriale est publiée dans les journaux, et au prix correspondant du kilog. de pain, établir à chaque variation de la mercuriale une proportion dont les trois premiers termes seraient le prix actuel de l'hectolitre de blé, 19 francs par exemple; le prix correspondant du kilogramme de pain, soit 30 c.; et le prix nouveau de l'hectolitre de grain.

Dans l'un comme dans l'autre de ces derniers cas, les adjudications ont lieu comme avec la taxe officielle: à tant de centimes de rabais sur les chiffres que l'on obtient et qui le remplacent. Ils ont tous deux l'avantage d'éviter des mécomptes et vous apprécierez, messieurs, s'ils ne doivent pas être employés de préférence à tous les autres.

Le Préfet du Nord, VALLON.

VILLE DE ROUBAIX.

Liste électorale.

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que, le travail préparatoire pour la révision de la liste électorale de cette ville devant avoir lieu pendant le présent mois de décembre, il est urgent que tout électeur qui n'aurait pas été inscrit sur la liste de l'année 1863 vienne à la mairie réclamer son inscription sur celle de 1864, en justifiant:

- 1° Qu'il aura accompli sa vingt-unième année à l'époque du 31 mars 1864;
2° Qu'il a pris domicile en cette ville avant le 1er octobre dernier;
3° Qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'incapacité prévus par les articles 15 et 16 du décret organique en date du 2 février 1852.

Ces justifications pourront être faites au moyen de certificats qui seront délivrés par M. le commissaire central de police. Roubaix, 20 décembre 1863. ERNOULT-BAYART.

Un arrêté de la cour impériale de Paris, en date du 5 décembre, est de nature à intéresser les nombreuses industries qui se servent de charbons et cokes.

De cet arrêté il résulte que les compagnies de chemins de fer ont droit, pour le transport des charbons et cokes, à un déchet ou fraiement de route qui peut, suivant les circonstances, être porté à 2 pour cent.

Mais il y a lieu de taxer le prix de transport de la proportion correspondante au déchet admis.

Nous avons enregistré, dans un de nos derniers numéros, le décret impérial qui exempte de droit le tarif des douanes en ce qui concerne le coton en laine, arrivant des pays de production d'Europe par navires français et par terre.

Le droit actuel est maintenu pour le coton en laine arrivant par navires étrangers ou d'ailleurs que des pays de production.

Cette mesure a principalement pour effet de faire admettre en franchise les cotons en laine venant par navires français ou par terre des contrées méditerranéennes de Malte, de Sicile, de Naples, qui, d'après l'ancienne législation, se trouvaient comprises dans les entrepôts. Les cotons de cette provenance, passibles jusqu'à ce jour comme tels, d'une taxe de 3 francs par 100 kilogrammes, sont maintenant admis en franchise, pourvu qu'ils soient accompagnés d'un certificat d'origine.

Le coton d'Italie entre déjà pour une part considérable dans les approvisionnements de l'industrie européenne. Le décret du 20 décembre, qui sera consacré par une loi prochainement soumise au Corps législatif, en affranchissant désormais l'entrée en France de ce coton, aura pour effet de stimuler encore la production, de la faire abonder sur nos marchés, et d'activer singulièrement le mouvement de navigation auquel ses transports, effectués sous pavillon français, donnent lieu déjà dans la Méditerranée.

Messieurs les membres du Cercle des voyageurs et employés de bureaux, du commerce et de l'industrie du département du Nord sont priés de se rendre à l'assemblée générale, fixée au dimanche 27 décembre, à sept heures du soir, en leur local, rue Impériale, 54.

La Noël a été célébrée dans toutes les églises de Roubaix, au milieu d'un concours considérable de fidèles.

Nous ne pouvions nous trouver partout. Nous sommes arrivés trop tard pour aller à la paroisse Saint-Martin, où, d'après les renseignements qui nous arrivent, mais incomplets, la partie musicale a été bien traitée.

Nous avons assisté à la messe de cinq heures à l'église Notre-Dame.

Pendant la messe, un chanteur, on peut dire un artiste, M. Lepers, a chanté le Noël d'Adam.

Il a rendu d'une façon admirable (le mot n'est que juste) cette magnifique composition d'un maître, enlevé trop tôt aux arts. Jamais M. Lepers n'a déployé plus de talent, — talent vrai, simple, sérieux; — il a complètement compris l'œuvre, la circonstance et le lieu; il était véritablement inspiré, et a rendu d'une façon exceptionnelle cette composition difficile d'interprétation et d'exécution.

A l'église Sainte-Elisabeth, M. César Delepaul a tenu l'orgue pendant tous les offices.

A la grand-messe de dix heures, plusieurs amateurs s'étaient joints aux chœurs du lutrin.

L'Adeste fideles a été fort bien rendu par les enfants de chœur. On a entendu dans ce morceau plusieurs solistes qui ont été fort remarqués. On doit citer, comme accompagnement, un instrument de cuivre qui a fait le meilleur effet. — Celui qui le maniait a évidemment un talent véritable.

Les vèpres ont été chantées à deux heures et demie. M. César Delepaul y a joué la Sortie de Lefebvre, qui a produit un grand effet, bien que ce morceau eût été exécuté sur un simple orgue d'accompagnement, dont les ressources sont restreintes.

La musique d'église, pour laquelle on écrit les plus grands compositeurs, devrait être plus en vogue. Roubaix offre des éléments qu'on pourrait utilement employer. A. B.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 28 décembre, à 8 heures du soir.

DU SEL OU CHLORURE DE SODIUM. (Fin). Extraction du sel des eaux de la mer. — Composition des sels bruts du Midi et de l'Ouest. — Extraction du sel chez les anciens. — Extraction du sulfate de soude et du sulfate de potasse par le procédé Balard. — Sel gris: son lavage et son raffinage. — Falsification du sel: moyens de le reconnaître. — Est-il vrai que le sel blanc sale moins que le sel gris? — Propriétés physiques et propriétés chimiques du sel. — Production annuelle du sel marin en France.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 30 décembre, à 8 h. du soir.

MAGNÉTISME (Fin). Variations séculaires, annuelles et diurnes de la déclinaison et de l'inclinaison. — Perturbations de l'aiguille aimantée. — Influence des aurores boréales. — Magnétisme des roches. — Explication des variations. — Action de l'aimant à travers le feu, l'eau et plusieurs autres corps. — Toutou magnétique.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Table with 4 columns: Cours de clôture, le 24, le 26, hausse, baisse. Data: 3% ancien, 66.45, 66.45, 4 1/2 au compt., 94.10, 94.10.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 24 décembre 1863.

On recommence à parler d'une modification possible et même prochaine du ministère de la Grande-Bretagne.

On mande de la Nouvelle-Orléans que les autorités viennent de s'emparer des principales églises de cette capitale pour en faire des écoles pour les noirs.

Un journal croit pouvoir démentir le bruit d'après lequel le général Fleury aurait été chargé d'une mission à Copenhague. Quoi qu'il en soit, le général n'y aura pas fait un long séjour car il est attendu à Paris aujourd'hui même.

Autant nous doutons de la guerre en Danemark, autant les Allemands y croient. Voici ce que mande une correspondance de Francfort:

Les troupes fédérales entrent dans le Holstein. C'est le cas de dire: Alea jacta est, car ceux qui affirment que ce conflit ne pourra avoir qu'une solution pacifique se trompent, ou veulent à tout prix rassurer le public.

Les Allemands veulent l'indépendance des duchés, et ils l'auront, sinon les gouvernements allemands seront sérieusement compromis. Il n'est pas facile de mettre en mouvement cette lourde Germanie; mais il est encore moins facile de l'arrêter quand une fois elle s'est réveillée de sa torpeur.

Reste à savoir si l'Allemagne n'est point, pour le moment, sonnambule.

La messe de minuit a été dite hier, dans toutes les églises de la capitale, au milieu d'une affluence extraordinaire de fidèles. A 11 heures et demie la foule des

assistants était déjà tellement considérable dans les principales paroisses que l'on a dû fermer les portes. A Notre-Dame à Saint-Eustache, à Saint-Roch, à Saint-Germain-L'Auxerrois ainsi qu'à Saint-Sulpice et à Saint-Laurent l'office de la nuit a été célébré avec une pompe unifiée.

La Banque d'Angleterre a réduit à 7/0 le taux de ses escomptes. On espère que la Banque de France prendra une mesure analogue.

Le cabinet prussien n'a pas répondu jusqu'ici à la dépêche de M. Drouyn de Lhays, concernant les conférences ministérielles qui devaient préparer le terrain au Congrès. Mais il n'y a pas lieu de croire à un refus de la part de M. de Bismarck. On pense que la Prusse exprimera le désir de connaître quelles sont les puissances qui participeront au Congrès; puis elle posera la condition préalable qu'on n'y traitera aucune question concernant une puissance non représentée.

On assure que dans la discussion du projet d'emprunt, M. Rouher déclarera l'intention du gouvernement de ne pas dépasser le chiffre de 250 millions fixé par le Corps législatif dans le dernier budget pour l'émission des bons de Trésorerie.

Une dépêche télégraphique arrivée hier à Paris annonce l'élevation au cardinalat, de Mgr l'Archevêque de Rouen.

Mgr Henri-Marie-Gaston de Bonnechère archevêque de Rouen, est né à Paris, le 30 mai 1813.

Le Sénat français, aussi bien que le Sacré-Collège, se féliciteront de posséder dans leur sein l'éminent prêtre qui, à tous les titres et depuis de longues années, a conquis les sympathies du clergé et des fidèles.

M. Thiers était fort inquiet de savoir quelle modification douze années avaient pu apporter à ses forces physiques et intellectuelles. Il peut être aujourd'hui pleinement rassuré. Quoique touchant à sa soixante-septième année, l'éminent homme d'Etat est resté en complète possession de lui-même, et le spectateur qui se serait endormi dans les tribunes de la Chambre la veille du coup d'Etat pour ne se réveiller qu'hier, n'aurait pas trouvé le moindre changement dans la lucidité, la netteté, l'esprit ni dans l'organe même de l'orateur.

Aussi, le succès a-t-il été complet, succès moral, bien entendu, car M. Thiers n'en ambitionnait pas d'autres. Il a eu la bonne fortune d'amener à peu près à ses idées, et la commission de la Chambre et le gouvernement lui-même, qui reconnaissant en principe la justesse de ses observations et qui lui accorde, à partir de 1865, ce qu'il eût souhaité dès 1863. L'accord s'est donc fait sur le fond des choses et c'était l'essentiel.

Le rapport de M. Gouin avait été à la lecture très-applaudi dans tous ses passages pacifiques. Le discours de M. Thiers a donné lieu aux mêmes démonstrations plus accentuées encore. Il a rencontré une approbation énergique quand il s'est déclaré partisan formel de la paix, et il a produit l'impression la plus profonde sur l'assemblée lorsqu'il s'est écrié en se tournant vers le banc des commissaires du gouvernement: « Si vous faites la guerre, préparez-vous à des milliards et à des générations entières, car la première guerre ne sera pas une guerre isolée, ce sera une guerre dont peu d'entre nous pourrions voir la fin et les conséquences! »

Ces saisissantes paroles, accompagnées d'un geste imposant et d'un accent convaincu, ont fait courir une sorte de frémissement dans la Chambre comme dans les tribunes, et quelques instants après, quand M. Thiers s'est assis, beaucoup de députés sont allés lui adresser leurs félicitations. M. Olivier, prenant ensuite la parole pour se séparer, au nom de la gauche, de MM. Havin et Geroult, a également insisté avec force dans le sens de la

paix, et ses déclarations chaleureuses ont rencontré la même sympathie et le même écho que celles de M. Thiers.

On peut donc dire que cette grave séance a eu un caractère marqué, qu'elle a donné lieu à une véritable manifestation et que le vote de l'emprunt a été nettement et avant tout un vote pacifique. — De Clairbois.

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

LE ROLE DE LA NOBLE ALLIÉE DE LA FRANCE.

L'Opinion nationale se demande que est le véritable obstacle, en Europe, à une politique de paix et de conciliation. — C'est l'Angleterre. — On peut s'en convaincre en méditant l'article de l'Opinion nationale.

Chacun sent parfaitement que si l'Angleterre et la France étaient sincèrement unies par des vues communes sur les progrès du monde, demain le monde serait pacifié et obéirait à leur initiative. Aucune résistance ne serait possible, ou, par la force des choses, elle serait bientôt réduite à l'impuissance. Le nœud de la question est là, dans l'accord de la France et de l'Angleterre, produisant naturellement le concert européen en rendant féconde l'expansion civilisatrice de l'Europe sur le reste du monde.

Or, pourquoi cette union a-t-elle toujours été impossible jusqu'ici? Pourquoi s'est-elle toujours déguisée sous de trompeuses apparences? Souvent le masque tombe, et alors apparaît la triste réalité de ce profond discord. Il importe d'en rechercher la cause.

S'il faut distinguer en Angleterre, comme en tous pays, le gouvernement de la nation, il est bon de remarquer que cette distinction est d'autant plus nécessaire ici que nulle part le gouvernement n'a été plus habile à se poser comme le représentant de la nation; et jamais peut-être nation ne fut plus gouvernée, quelle que soient d'ailleurs les apparences contraires. Enlevons à ces assertions leur vernis paradoxal.

L'Angleterre est la contrée de l'Europe où l'aristocratie est le plus constituée. Après la conquête, Guillaume l'enlève d'un coup, du réseau féodal de ses 70,000 fiefs. Le livre d'or de la noblesse et de la propriété anglaises subsiste comme le plus vieux monument de cet ordre antique. Si la forme féodale est allée s'affaiblissant partout, en Angleterre, l'institution a conservé toutes ses racines, elle étend ses branches multiples sur le corps de la nation. Ce résultat est la conséquence naturelle de l'habileté séculaire de cette aristocratie qui a parfois justifié son titre (aristos, meilleur) et qui a toujours réussi à faire croire au peuple qu'elle en était digne. Non-seulement l'aristocratie anglaise a su donner le change à la nation, elle l'a fait prendre à l'Europe.

Mais voyons d'abord sur quelles bases formidables repose sa puissance. Il y a en Angleterre cinquante familles qui comptent leurs revenus par millions. Les chefs de ces familles sont d'autres personnages que les principicules allemands. Deux mille familles environ possèdent des revenus de plusieurs centaines de mille francs.

Dans ce pays d'inégalité moyen âge et de liberté apparente, ces familles fournissent à elles seules tous les fonctionnaires importants de l'Etat. L'armée, la marine, la diplomatie, la haute administration, l'église, tout est entre leurs mains. Répandues sur la surface du pays, et vivant dans leurs terres presque toute l'année, ces familles composent encore l'administration des provinces, les juges de paix et les lords-lieutenants des comtés.

Justice, instruction, assistance publique, rien ne leur échappe. Sous mille formes diverses, vous trouverez toujours la noblesse féodale à la tête de la nation. Cette aristocratie n'a jamais émigré ni à l'intérieur ni à l'extérieur; elle a gardé partout la première place, dans l'agriculture aussi bien que dans l'industrie et dans l'Etat. Quand un talent se manifeste en dehors d'elle, vite elle lui ouvre ses rangs. Lord Lyndhurst, lord Brougham, sir Robert Peel et tant d'autres, en sont des exemples.

L'aristocratie anglaise résiste au progrès, mais en cédant devant l'imminence de la tempête. Ainsi se sont accomplis le reform-bill de lord Grey, l'admission des catholiques, puis celle des juifs au Parlement, la réforme des lois de douanes par Hutschisson, l'abolition des courtes, provoquée par la fameuse ligne de cobden, et réalisée par Robert Peel. Les ministres, quels qu'ils soient, Tories ou Whigs, Wellington, Grey, Melbourne, Palmerston,

Mme EMILIE CARLEN.

mières. Le comte eut aussi l'occasion de faire une autre comparaison de la plus grande importance, puisqu'elle le concernait lui-même. Il avait toujours éprouvé auprès d'Isabelle, alors même qu'il était complètement sous le charme, une sorte de contrainte, inquiète qui donnait à son amour le caractère du respect plutôt que celui d'un ardent sacrifice du cœur. Il y avait en Isabelle quelque chose de si grand, de si parfait, de si magnétique, qu'il avait été impossible au comte, tant qu'il avait été ébloui de remarquer qu'il n'existait pas la moindre sympathie entre eux. A présent, quelle différence! Il éprouvait auprès de Virginie un charme, un bien-être, un contentement sans égal. Il se sentait si heureux que ce désir: « Puissé-je l'obtenir! » se transforma bientôt en cet autre, bien significatif: « Puissé-je obtenir son amour! » Et ce changement dans les expressions est le meilleur témoignage de la nature de ses sentiments. Lorsqu'il rechercha Isabelle, il se fut contenté de l'inclination la plus paisible; à présent, il voulait être aimé.

Si la bonne mère de Virginie avait su seulement une partie de tout cela, elle ne se serait pas tourmentée; mais les mères sont souvent en proie à des inquiétudes de ce genre.

(La suite au prochain numéro).

questions! répondit Virginie en lui jetant les bras autour du cou et en l'embrassant avec tendresse.

— Non, tu ne t'échapperas pas ainsi! Ceci est un chapitre trop important pour être traité sur le ton de la plaisanterie! Et au lieu de posser plus loin ses investigations, la baronne préféra parler ouvertement. « Pour rien au monde, je ne voudrais, dit-elle, que le comte prit pour un encouragement la manière dont nous l'accueillîmes d'abord, et qu'il se vit ensuite déçu au moment d'une explication catégorique. Je suis donc d'avis que, si tu n'éprouves pas pour lui le moindre penchant, et si tu crois pas en ressentir plus tard, nous ne nous préions plus si familièrement à son désir d'une liaison plus intime; que nous n'acceptons pas toujours ses continuelles invitations à nous rendre à Sardo et beaucoup d'autres choses semblables; enfin, que nous cherchions à éviter cette intimité d'une manière convenable et noble.

— Mais, demanda Virginie pensive, la tête appuyée sur sa main, pardonne-moi de parler ainsi; mais ne serait-ce pas un peu ridicule, puisque le comte n'a jamais donné occasion, autrement que par ces petites galanteries, de supposer que... que maman ne se trompe pas?

— Virginie, cela s'appelle répondre à une question par une question; mais je n'étudierai par l'explication sur ce point, quand tu m'auras dit d'abord ce que tu as à me communiquer sur l'autre.

— Je n'ai pas un mot à dire là-dessus, répliqua Virginie avec une assurance extraordinaire, pas un mot!

— Pas un? reprit la baronne avec un fin sourire. Eh bien, en ce cas, nous laisserons les choses suivre leur cours.

Virginie se tourna vers la cage en rou-

gissant, et sa mère, animée d'heureux pressentiments, s'en alla vaquer à ses occupations domestiques. Cette femme supérieure et expérimentée savait bien où en sont les choses quand les filles ne veulent rien répondre à de pareilles questions. Cependant, elle était enchantée de ce que Virginie s'était si bien tirée d'affaire dans cette occasion, où mainte autre jeune personne se serait certainement trahie. De quelque manière que la chose finit, on ne pourrait se permettre des suppositions sur ses sentiments.

Pendant que le comte poursuivait tranquillement ses visites, l'époque du retour d'Isabelle et de sa mère approchait; et la baronne Ebba trouvait que près de deux mois d'assiduités devaient suffire à deux personnes pour assaier leur jugement, d'autant plus qu'elles se connaissaient déjà auparavant. Elle était donc inquiète de ces lenteurs, non pas qu'elle craignit de voir se rallumer l'amour du comte pour Isabelle; mais, après le retour de sa cousine, Virginie serait presque toujours à Rinholm, et là le comte ne pourrait peut-être pas continuer avec avantage de lui faire sa cour sous les yeux de celle qu'il avait aimée.

Le comte aussi se livrait à ses pensées, et nous allons prendre connaissance de ses réflexions.

Après avoir essayé le refus d'Isabelle, il se sentit quelque temps froissé et découragé; et, comme il aurait été désagréable et critique, dans cette position, de continuer ses relations avec la famille du colonel, il préféra quitter Sardo pour quelques mois. S'il eût occupé en ce moment des fonctions publiques, l'ambition aurait sans doute porté le coup de la mort à ses sentiments; mais les choses en étaient au

point qu'il ne pouvait rentrer dans cette carrière sans que son honneur en souffrit. Les voyages ne le séduisaient pas; il en avait déjà tant fait qu'il s'alarmait à la seule pensée d'échanger tout le confort qu'il aimait tant contre les peines et les fatigues inséparables même du grand tour le plus commode possible.

Ajoutez à cela qu'il avait contracté l'habitude du rêve agréable de foyers domestiques, et d'une femme jeune, aimable et belle s'y consacrant au bonheur de son mari, récompense légitime, selon lui, des années écoulées au milieu de peines et de désagréments nombreux, et sans laquelle la campagne, où il se proposait de se fixer, serait par trop monotone. A la vérité, la première tentative avait échoué; mais le comte n'était pas homme à renoncer à son plan pour un seul échec. Jusque-là il n'avait pas eu le temps de songer à se marier; aujourd'hui il n'avait plus autre chose à faire, et il fallait qu'il se mariât pour se trouver heureux dans son intérieur.

C'était la ravissante Isabelle qu'il eût préférée; mais, n'ayant pu l'obtenir, il se mit peu à peu à considérer la chose sous un autre point de vue, et, à son retour à Sardo, il était pleinement convaincu qu'Isabelle, malgré tous ses charmes, en dépit même de sa parfaite élégance, chose à laquelle il avait la faiblesse ne tenir, n'aurait probablement pas bien convenu pour être sa femme.

C'est une maudite affaire que de voir dans l'un des plateaux de la balance son flegme de cinquante ans, et, dans l'autre, un amour non partagé. Le nouveau choix du comte était presque arrêté même avant son retour; car sa mémoire lui retraçait une image très aimable, dont il connaissait

saît bien la valeur, et il se repentait de n'avoir pas dirigé tout d'abord ses pensées de ce côté-là, où il se serait vraisemblablement épargné un refus.

Il prolongea néanmoins son séjour dans la capitale, par suite des événements qui bouleversèrent Rinholm; mais, dès qu'un certain calme y fut rétabli, il s'empressa de partir pour Sardo, où, entre autres nouvelles, il apprit que la demoiselle de Latop avait refusé un prétendant riche et titré. Cette circonstance accrut de beaucoup la vivacité des sentiments du comte pour Virginie, assez paisibles jusque-là. « Songe, se dit-il, si on t'eût déjà enlevée! » La question eût été alors de savoir sur qui serait tombé son choix. Et puis il était ravi de ce que Virginie ne s'était pas empressée d'accepter le premier venu. Peut-être cependant aurait-elle agi d'une autre façon si sa demande à lui avait précédé celle du chambellan.

Il résulta de tout ce calcul que, dès sa première visite, le comte mit dans ses procédés envers Virginie une attention et une galanterie qui, jointes à une certaine franchise cordiale, devaient, lui semblait-il, manifester clairement ses intentions. Néanmoins, avant d'en venir à la démarche décisive, il voulait être sûr de la réussite; et, dans le cours de toutes les petites tentatives qu'il fit dans ce but, ses sentiments acquirent peu à peu une vivacité surpassant de beaucoup ce qu'il avait éprouvé pour Isabelle. C'était d'ailleurs tout naturel; car il comparait souvent la bonté cordiale de Virginie, ses manières simples, agréables et sans prétentions, avec la fière assurance et le ton indépendant de sa cousine. Il est incontestable que ces dernières qualités ne conviennent pas aussi bien à une femme que les pre-